



# Rapport Annuel 2010



**peacebrigadesinternational**

Promotion de la non-violence et protection des  
droits humains depuis 1981

# Chers amis,

## Ce en quoi nous croyons

Les Brigades de Paix Internationales (PBI) veulent promouvoir un monde dans lequel les hommes traitent les conflits de manière non-violente, où les droits humains sont universellement respectés, et où la justice sociale et le respect interculturel sont devenus une réalité. PBI croit en la non-violence comme méthode de résolution des conflits. Nous croyons qu'une paix stable et des solutions durables aux conflits ne peuvent être obtenues par des méthodes basées sur la violence.

Nous croyons que la résolution durable des conflits ne peut pas être imposée de l'extérieur, mais doit être basée sur les capacités et les aspirations de la population locale. Nous travaillons à la demande des défenseurs des droits humains et en réponse à leurs besoins. Nous évitons de nous imposer, d'interférer ou d'être directement impliqués dans le travail des gens que nous accompagnons.

Volontaire de PBI avec Silverio Pérez de l'Association Camoteca Campesino, Guatemala

**I**l est facile de considérer que nos droits sont acquis. Beaucoup d'entre nous ont la chance de vivre dans des pays où il est possible de protester ouvertement contre l'injustice sans craindre pour sa propre sécurité. Mais dans d'autres parties du monde se battre pour les droits humains les plus élémentaires est extrêmement dangereux.

**En 2010 PBI a travaillé avec plus de 350 hommes et femmes, des leaders prêts à mettre leur vie en danger pour défendre les droits des autres. Ces personnes courageuses motivent tout notre travail.**

L'année écoulée a été difficile pour le travail de défense des droits humains. En 2010 PBI était la seule organisation internationale qui travaillait encore en Papouasie après que le gouvernement indonésien ait obligé les autres organisations internationales à se retirer. Hélas à la fin de l'année nous n'étions plus en mesure de continuer à travailler dans cette province. En Colombie, au Guatemala, en Indonésie, au Mexique et au Népal, les défenseurs des droits humains et leurs familles subissent menaces, intimidations, arrestations, emprisonnements, tortures, persécutions

sans fondement et même parfois la mort. Néanmoins, la présence de nos volontaires internationaux sur le terrain, appuyés par le plaidoyer de nos nombreux sympathisants dans le monde entier, aide ces défenseurs à poursuivre leur travail en dépit de la violence ou de la menace de violence.

Ce rapport éclaire quelques-unes des façons qui nous ont permis de construire un espace de paix et d'aider les défenseurs des droits humains en 2010. Bien qu'elles aient à faire face à d'immenses obstacles, les organisations de défense des droits humains ont pu se développer dans ces cinq pays. Par exemple, l'Association des Paysans Fermiers de la Vallée de la rivière Cimitarra (ACVC), que nous accompagnons, a été récompensée de manière exceptionnelle en remportant le Prix National de la Paix en Colombie en dépit des multiples menaces que ses membres ont subies durant toute l'année.

En 2011, année du 30ème anniversaire de PBI, notre travail reste tout aussi important. Nous continuons à recevoir plus de demandes d'aide que nous ne pouvons en traiter, en provenance des pays dans lesquels nous travaillons aussi bien que d'autres régions du monde. A côté des projets de terrain existants, nous allons étudier la possibilité de reprendre nos actions en Indonésie, et explorer l'extension de notre méthodologie d'accompagnement protecteur international en Afrique. Nous allons aussi analyser la situation des défenseurs des droits humains au Honduras et produire un rapport et des recommandations sur les mécanismes de protection.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement des volontaires internationaux de PBI et de centaines de bénévoles motivés à travers le monde, qui croient que leurs actions – bien que limitées et apparemment insignifiantes – peuvent faire la différence pour des défenseurs des droits humains luttant pour la justice.

Elles le font. Merci d'y croire.

Dans la paix,



Steven Molnar  
Président de PBI



### PHOTO DE COUVERTURE

Des volontaires de PBI accompagnent des membres de l'Organisation pour la promotion des femmes Dalit (Dalit Feminist Uplift Organisation-DAFUO) au Népal

### COMPOSITION DU CONSEIL INTERNATIONAL DE PBI EN 2010 :

Steven Molnar (Président), William Payne (Vice Président), Neena Acharya (Secrétaire), Stephen Davies (Trésorier), Sergi Bach, Cristina Barbeito, Susi Bascon, Owen Campbell, Christine Jones, Lisa Kunkel, Elisa Maracani, Gary Ockenden, Emmet O'Malley, Deborah Smith, Esther Vink.

# Ce que fait PBI

**L**es défenseurs des droits humains – personnes courageuses qui agissent pour les droits et la dignité de leurs communautés parce qu’elles croient en la paix et la justice pour tous – sont au cœur de toute l’action de PBI.

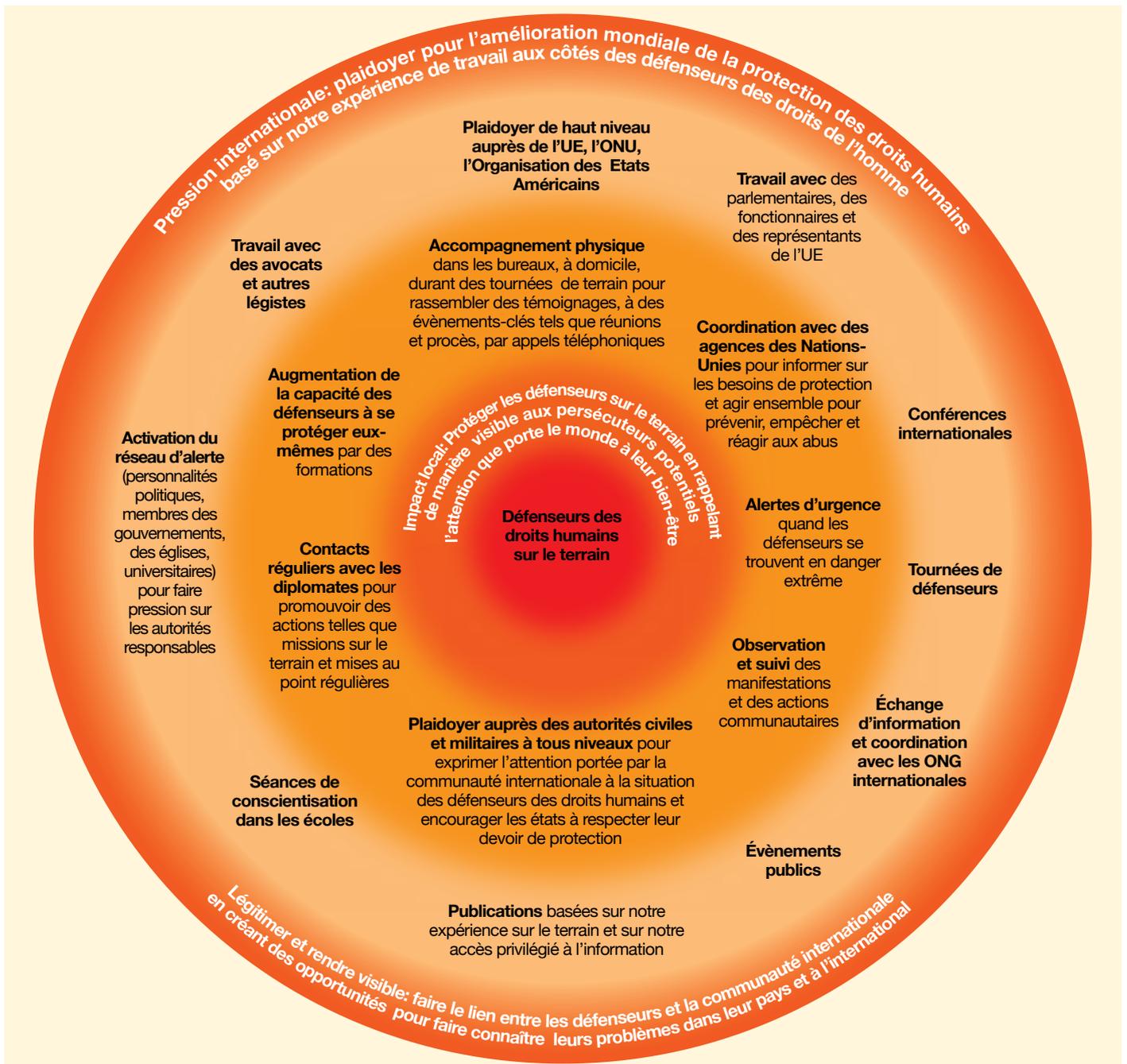
PBI apporte protection, aide et visibilité aux défenseurs locaux des droits humains qui travaillent dans des zones de répression et de conflit et qui ont demandé son soutien. Outre cet accompagnement protecteur international,

PBI organise des formations à la sécurité et à l’éducation à la paix et facilite la création de liens entre défenseurs et autres.

PBI plaide à tous les niveaux – du soldat au point de contrôle de sécurité jusqu’aux gouvernements nationaux et organismes internationaux tels que les Nations Unies – pour la prise en compte des droits humains. Par leur présence, les volontaires internationaux de PBI lancent le puissant message que le monde regarde et est prêt à agir.

“ Je profite de cette opportunité pour apporter mon entier soutien au travail précieux et légitime de PBI. ”

**Margaret Sekaggya, Rapporteuse spéciale des Nations Unies pour les défenseurs des droits de l’homme, février 2010**



# 2010 en chiffres

**P** BI a fourni aide et protection à **367 défenseurs des droits humains (170 femmes et 197 hommes)** appartenant à 49 organisations en 2010. Ces organisations ont aidé des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants dont les droits humains essentiels sont bafoués : ceux qui sont chassés de force de leurs terres, ceux dont des membres de la famille ont "disparu", ceux qui ont subi torture et viols entre les mains des forces armées.

PBI a réalisé **1 685 journées d'accompagnement** auprès de défenseurs des droits humains en 2010.

## L'ASSOCIATION DES PAYSANS FERMISERS DE LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE CIMITARRA (ACVC), COLOMBIE

L'ACVC a demandé un accompagnement à PBI régulièrement en 2010, à la suite de la sortie de prison de deux responsables de l'organisation pour charges infondées fin 2009. Malgré des menaces sérieuses – dont l'arrestation de 80 paysans – l'ACVC est restée active tout au long de l'année, organisant un événement pour marquer le bicentenaire de la Colombie qui a réuni 7000 participants. Elle a remporté le Prix National de la Paix, ce qui a donné à son travail une notoriété sans précédent.

PBI a effectué 162 journées d'accompagnement pour l'ACVC en 2010.



PBI observe une marche lors de la Journée internationale des personnes disparues au Népal

Membres de l'ACVC durant les célébrations du bicentenaire

## PBI a effectué 1 974 visites à des organisations ou des personnes accompagnées en 2010.

Ces visites et réunions apportent un soutien moral et des conseils pratiques et vont de la vérification du bien-être des défenseurs à une aide avec des réponses à des incidents spécifiques de sécurité.

PBI a également téléphoné des centaines de fois aux défenseurs pour vérifier leur situation et leur sécurité.

PBI a fait fonction d'observateur international dans **plus de 25 manifestations**, apportant une présence internationale pacifique, ce qui a permis aux participants de se sentir plus confiants dans l'organisation de protestations pacifiques et de réduire le potentiel de violence.

À la demande d'organisations de défense des droits humains, PBI a organisé ou accueilli **38 ateliers** suivis par **500 défenseurs**, apportant une formation à la sécurité et leur permettant d'affronter le stress et les pressions psychologiques.

PBI a manifesté son engagement pour les défenseurs des droits humains dans **600 réunions avec des autorités gouvernementales, locales et régionales**, pressant les responsables de respecter leurs engagements envers les droits humains en Colombie, au Guatemala, en Indonésie, au Mexique et au Népal.

PBI a publié **plus de 35 livrets**



**d'information et vidéos** contenant des interviews, des nouvelles et des informations sur les défenseurs avec lesquels nous travaillons, sur les problèmes auxquels ils s'attaquent, incluant un rapport détaillé sur les défenseurs des femmes indigènes au Guatemala. PBI a aussi envoyé chaque mois des informations sur la situation des droits humains aux membres de son réseau de soutien. Son accès privilégié à l'information, la rigueur de ses analyses et son objectivité sont des éléments essentiels pour l'efficacité de la protection que fournit PBI.

Pour faire face à des menaces particulièrement pressantes subies par des défenseurs accompagnés, **PBI a sollicité 11 fois son réseau d'alerte international.**

PBI a organisé **plus de 600 réunions avec le corps diplomatique, les Nations Unies et autres Agences internationales, et avec des organisations et coalitions locales, nationales**

#### FORMATION À LA SÉCURITÉ

PBI a formé 115 femmes et hommes défenseurs des droits humains au Mexique en 2010. Lors de ces sessions PBI partage ses outils d'analyse de risque, fournit une aide pratique et des conseils adaptés aux besoins spécifiques des défenseurs et les aide à développer leur propre politique de sécurité à long terme et leur stratégie de réponse aux urgences.

#### ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE LA MONTAGNE DE LAS GRANADILLAS (APMG)

La population locale de la communauté rurale de Zacapa, au Guatemala, a créé l'APMG pour protéger cet espace contre les constructions, la monoculture et l'élevage à grande échelle. En 2010 huit membres de l'APMG ont dû faire face à des accusations forgées de toutes pièces visant à gêner le travail de l'organisation. Ces accusations ont été rejetées par la justice, mais les menaces et tentatives pour réduire au silence les membres ont continué sans relâche. Les risques encourus par l'APMG et quatre autres organisations ont fortement augmenté, ce qui nous a amené à activer notre réseau d'alerte. Nous avons fourni une information détaillée à des personnalités clés - diplomates, parlementaires, militants et autorités légales - et nous avons suggéré des actions qu'elles pouvaient entreprendre pour essayer de désamorcer la situation. Le résultat fut que des représentants de diverses ambassades ont assisté à une conférence de presse de l'APMG et ont visité la région pour montrer leur soutien aux membres de l'APMG. Le Médiateur des droits humains au Guatemala a lui aussi exprimé son inquiétude dans une lettre officielle adressée au Préfet de Police, à la suite de la pression des parlementaires européens.

**et internationales** pour attirer l'attention sur la sécurité des défenseurs des droits humains, fournir de l'information sur l'efficacité des mesures de protection et de prévention et pour proposer des moyens d'améliorer les politiques et les pratiques en la matière.

PBI a organisé des **tournées pour 23 défenseurs des droits humains**, leur permettant de voyager en Europe et en Amérique du Nord pour que la communauté internationale soit davantage consciente de l'importance de leur travail et les aide. Ces tournées permettent aux défenseurs de construire et développer des relations avec des alliés tels que parlementaires ou militants de base, et de trouver une aide politique, morale et financière dont ils ont le plus grand besoin.



**Victor Mambor intervenant au cours d'une réunion sur les droits humains organisée par PBI**



**Formation à la sécurité au Mexique**

#### FAIRE CONNAÎTRE LES PROBLÈMES DES DROITS HUMAINS EN PAPOUASIE, INDONÉSIE

Victor Mambor est journaliste et membre de Foker, une ONG régionale qui forme et aide des organisations locales dans de nombreux domaines, comme les problèmes environnementaux, culturels, de droits de la terre, de droits de la femme et d'éducation sanitaire dans la province de Papouasie.

Grâce à PBI, Victor a pu se rendre en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas et en France. La tournée de Victor a permis à différents publics de prendre conscience de la difficile situation des défenseurs des droits humains en Papouasie, tout particulièrement ceux qui travaillent sur les problèmes d'environnement. Victor a rencontré des parlementaires ainsi que des représentants des gouvernements et de l'Union européenne. Il a rencontré des organisations humanitaires internationales comme le WWF et GreenPeace ce qui lui a permis de nouer des liens importants et de les aider à actualiser leurs stratégies sur la Papouasie. Il a aussi été interviewé par des journalistes et cité dans un article de presse et un documentaire.

# Où PBI travaille

## IMPLANTATIONS DE PBI :

- Pays d'intervention
- Projets d'intervention en cours d'étude
- Groupes nationaux

### ■ COLOMBIE

38 volontaires internationaux ont accompagné 207 défenseurs qui militent dans des champs très divers : de la protection des ressources naturelles, à la lutte contre les disparitions forcées et pour les droits des prisonniers. Les volontaires sont basés à Bogota Barrancabermeja, Medellin et en Urabá.

### ■ GUATEMALA

9 volontaires internationaux ont accompagné 58 défenseurs menant des combats relatifs à l'environnement, au droit à la terre, à l'impunité et aux méfaits de la mondialisation. Les volontaires sont basés à Guatemala d'où ils se déplacent dans le pays.

### ■ MEXIQUE

12 volontaires internationaux ont accompagné 65 défenseurs qui militent contre l'impunité, pour la promotion des droits des indigènes et la protection de l'environnement. Les volontaires sont basés à Mexico, dans le Guerrero et à Oaxaca.

### ■ NÉPAL

10 volontaires internationaux ont accompagné 22 défenseurs engagés dans la promotion de l'état de droit, le respect des droits de la femme, et la lutte contre l'impunité. Les volontaires sont basés à Katmandou et Gulariya (au centre-ouest de la plaine du Terai) et se déplacent dans de nombreuses régions reculées du pays. Ils travaillent avec des défenseurs isolés, auxquels ils offrent, outre un accompagnement protecteur, divers services comme des formations à la sécurité et l'organisation de rencontres avec des partenaires.

### ■ INDONÉSIE

7 volontaires internationaux ont accompagné 13 défenseurs. PBI a été la dernière organisation de défense des droits humains présente en Papouasie, mais a dû se retirer en janvier 2011. Elle étudie dès à présent la possibilité de se réimplanter en Indonésie.

### ■ HONDURAS

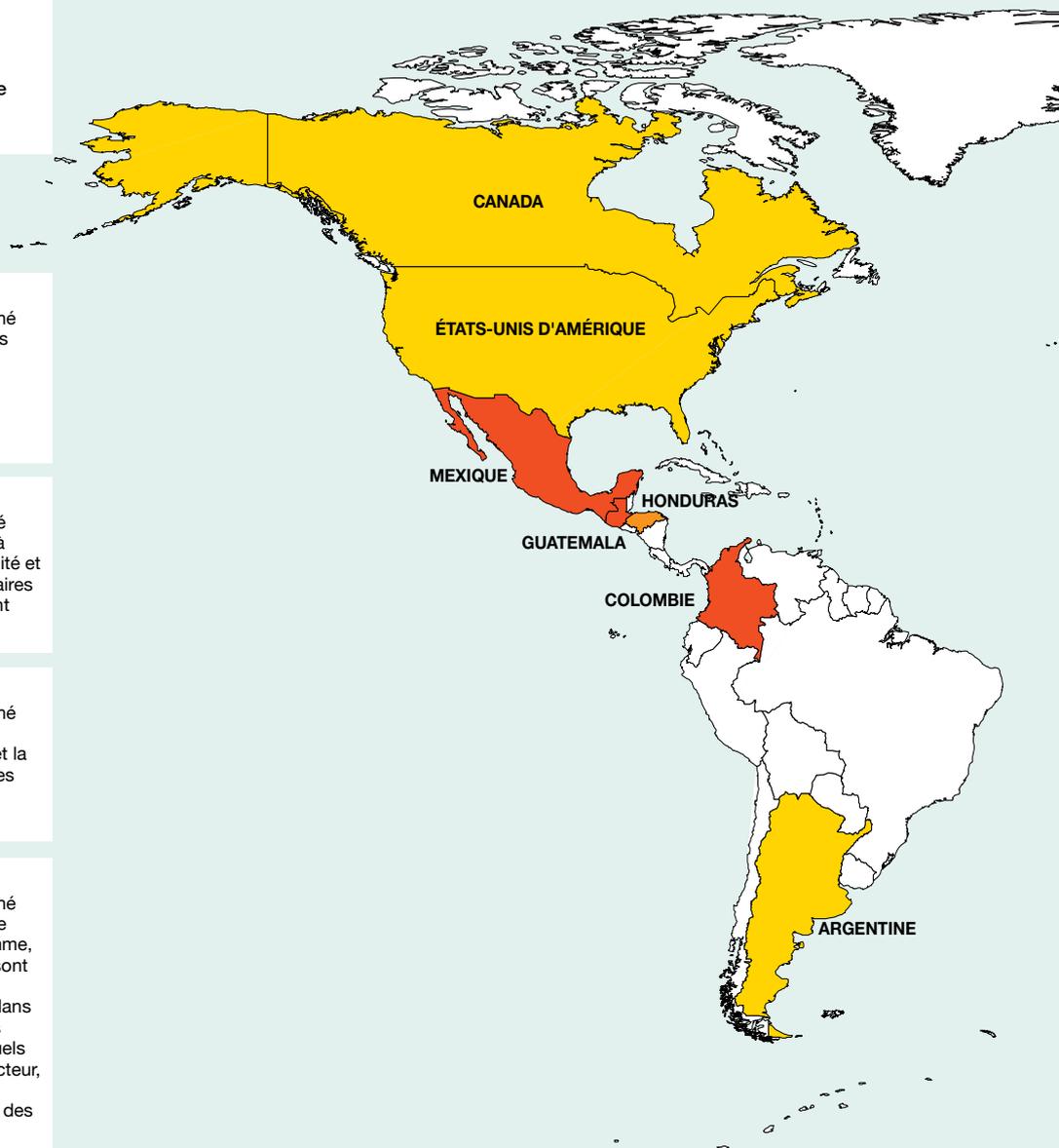
La situation des défenseurs des droits humains s'est gravement détériorée depuis le coup d'État de 2009. La coordination des organisations de défense des droits humains a demandé à PBI d'évaluer la situation et de faire des recommandations pour la protection des défenseurs. Une étude de terrain aura lieu en 2011 et donnera lieu à un rapport public.

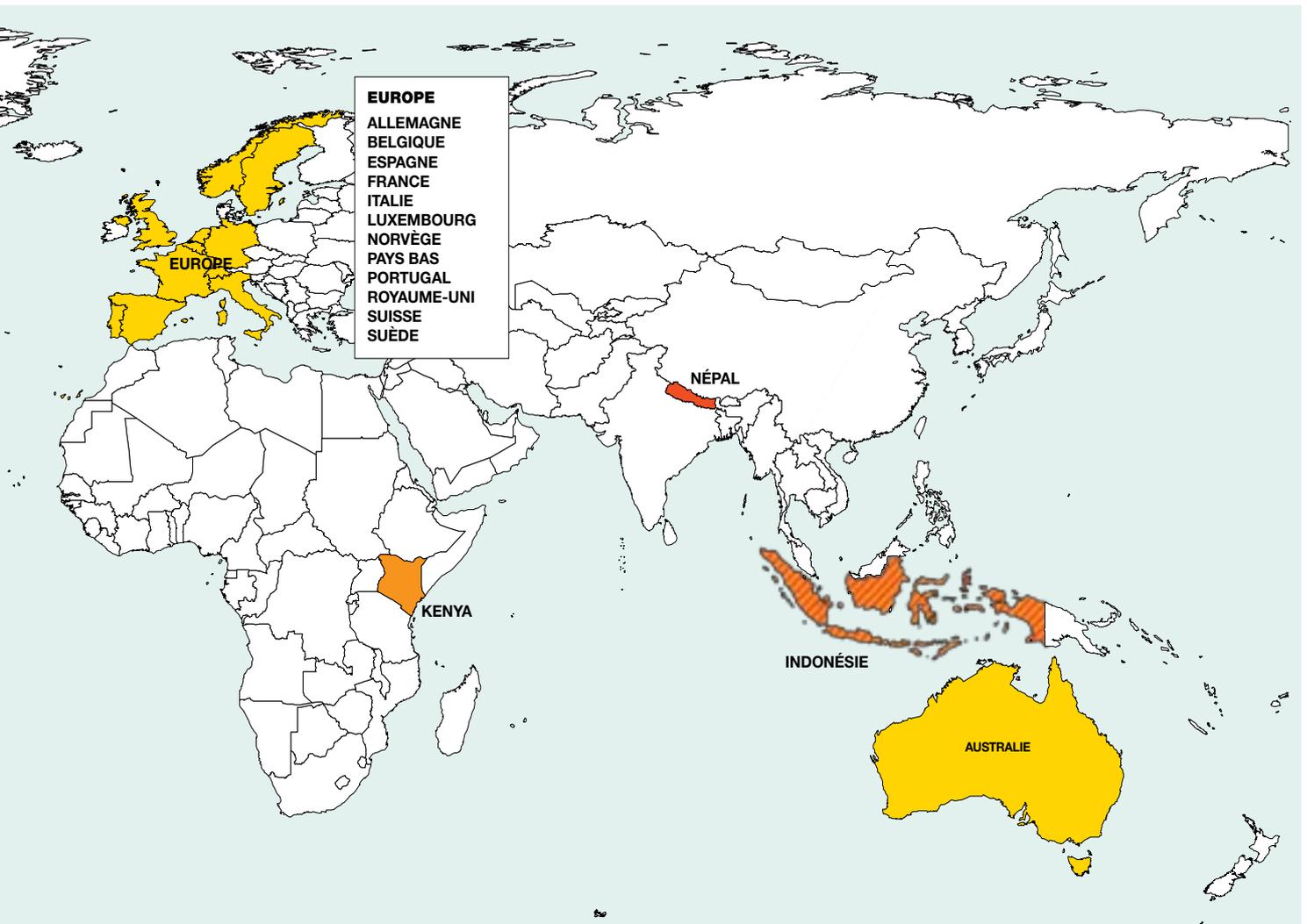
### ■ KENYA

En 2009/2010 PBI a mené une large étude sur les besoins de protection des défenseurs sur le continent africain pour évaluer dans quels pays ses pratiques d'accompagnement protecteur international seraient les plus pertinentes. Cette étude a fait ressortir une demande très appropriée de la part de défenseurs kenyans. En 2011, PBI va mener une évaluation approfondie de la situation au Kenya, avant de décider si une implantation est souhaitable ou non. Afin que les organisations de défense des droits humains et les défenseurs eux-mêmes bénéficient de cette étude, quelle que soit la décision finale de PBI, il a été convenu qu'elle serait publiée, contribuant ainsi à développer leur réseau de soutien.

### LES GROUPES NATIONAUX

Sans le travail de ses groupes nationaux, PBI ne pourrait offrir un accompagnement protecteur international aux défenseurs des droits humains et le soutien international mis en oeuvre serait limité. Les groupes nationaux recrutent, forment et soutiennent les volontaires internationaux de PBI. Ils lèvent des fonds pour financer PBI dans les pays d'intervention. Ils développent des relations avec les élus, les fonctionnaires, les professionnels de la justice, le corps enseignant, les ONG, le milieu associatif pour soutenir les défenseurs accompagnés. Ils alertent l'opinion sur les atteintes aux droits et stimulent l'engagement de la communauté internationale.





- EUROPE**
- ALLEMAGNE
  - BELGIQUE
  - ESPAGNE
  - FRANCE
  - ITALIE
  - LUXEMBOURG
  - NORVÈGE
  - PAYS BAS
  - PORTUGAL
  - ROYAUME-UNI
  - SUISSE
  - SUÈDE

■ **ALLEMAGNE**

a animé au moins 200 ateliers d'éducation à la paix avec des enfants, des adolescents et des enseignants.

■ **BELGIQUE**

A Bruxelles une équipe PBI se consacre au plaidoyer auprès des institutions européennes et des États membres pour attirer l'attention sur la situation des défenseurs, promouvoir et améliorer la politique de l'Union européenne en faveur des droits humains. Un aspect important de son travail consiste à organiser des rencontres entre responsables de l'UE et défenseurs en tournée européenne. Pour maximiser l'efficacité de leur travail, les membres de cette équipe coordonnent leurs activités avec celles d'autres représentants d'organisations de promotion des droits humains.

■ **CANADA**

C'est au Canada que PBI a été créé en 1981.

■ **ESPAGNE**

a organisé une conférence internationale sur les expériences et les besoins des femmes défenseuses.

■ **ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

a suscité la création du Comité national des avocats pour les droits humains. A Washington DC une équipe accueille des défenseurs en tournée et intervient auprès du personnel politique pour favoriser son engagement en faveur des droits humains. En coordination avec d'autres organisations de la société civile, PBI travaille intensivement avec la Commission Inter-Américaine des Droits Humains et les Nations Unies à l'amélioration des mécanismes de protection régionaux et internationaux.

■ **ROYAUME-UNI**

a suscité la création de l'Alliance pour les juristes en danger.

■ **ARGENTINE**

■ **AUSTRALIE**

■ **FRANCE**

■ **ITALIE**

■ **LUXEMBOURG**

■ **NORVÈGE**

■ **PAYS BAS**

■ **PORTUGAL**

■ **SUISSE**

■ **SUÈDE**

# Défendre les droits humains : un défi

**P**BI travaille dans des pays où des groupes humains subissent des conflits violents, des actes d'intimidation et de répression. PBI travaille avec des défenseurs des droits humains parce que leur action contribue à construire la paix et la justice sociale. Leur combat leur fait souvent courir des risques, ils sont la cible de menaces, d'enlèvements, de disparitions forcées, d'assassinats ou d'agressions plus sournoises, comme des campagnes de diffamation ou des inculpations infondées.

En 2010, en Colombie, au Guatemala,

## DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS: DÉFINITION

Un défenseur des droits humains c'est quelqu'un qui agit de façon non-violente pour promouvoir et protéger les droits des autres. Se référant à la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme, l'Union européenne définit les défenseurs comme «... ces individus, groupes et organes de la société qui promeuvent et protègent les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus. Les défenseurs des droits de l'homme

s'emploient à promouvoir et à protéger les droits civils et politiques et à promouvoir, à protéger et à mettre en oeuvre les droits économiques, sociaux et culturels. Ils promeuvent et protègent également les droits des membres de groupes tels que les communautés autochtones. Cette définition n'inclut pas les individus ou les groupes qui commettent des actes de violence ou propagent la violence. » Orientations de l'Union Européenne concernant les Défenseurs des Droits de l'Homme, version 2008

## DEVI SUNUWAR

Devi Sunuwar est une femme d'une quarantaine d'années originaire d'un petit village du Népal. En février 2004 sa vie a été bouleversée quand sa nièce de 18 ans a été tuée par balles parce qu'elle était suspectée d'appartenir à la guérilla maoïste. Devi dénonça ce crime, alerta les médias et donna le nom des officiers qu'elle pensait en être responsables. Moins d'une semaine après, des soldats sont venus la chercher à son domicile. Ne la trouvant pas, ils ont emmené sa fille de 14 ans, Maina, qui fut torturée à mort dans leur caserne.

Depuis 2004, Devi ne cesse de réclamer justice pour le meurtre de sa fille. A ce jour, aucun des responsables n'a été traduit en justice, bien

que des mandats d'arrêt aient été émis pour quatre d'entre eux en 2008. Le combat de Devi est devenu le symbole de ceux qui sont menés par plusieurs milliers de familles à qui on refuse de rendre justice au Népal.

De nombreuses fois, Devi a été menacée,



Devi Sunuwar avec des volontaires de PBI

intimidée par téléphone ou autrement. A sa demande, PBI travaille de près avec elle depuis 2009, analysant les risques encourus, l'accompagnant physiquement, lui adressant des appels téléphoniques réguliers. PBI a également développé ses capacités de plaidoyer, en

produisant le film « Nous ne renonçons pas » et en interpellant régulièrement les autorités népalaises et des gouvernements tiers sur ces problèmes d'impunité. PBI s'est engagé à poursuivre l'accompagnement de Devi en 2011 dans son combat pour la justice.

en Indonésie, au Mexique et au Népal, des défenseurs ont été menacés, harcelés, arrêtés, détenus, persécutés, torturés et assassinés à cause de leurs engagements. En Colombie, par exemple, plus de 30 défenseurs ont été tués en six mois, pendant que les cas de torture augmentaient de façon dramatique au Népal. Dans chacun de ces cinq pays, défendre les droits humains reste une activité dangereuse et les défenseurs sont toujours demandeurs de l'accompagnement protecteur international offert par PBI, pour les protéger face aux difficultés auxquelles ils sont confrontés.

#### DES SYSTÈMES JUDICIAIRES INEFFICACES

L'inefficacité du système judiciaire est un caractère commun à tous les pays où intervient PBI. On n'enquête pas sur les crimes et les violations des droits ne sont pas sanctionnées, si bien que les agresseurs peuvent agir en toute impunité, assurés qu'ils ne seront pas inquiétés pour leurs méfaits. L'impunité est souvent utilisée sciemment pour dissuader les défenseurs de porter plainte ou pour répandre la peur parmi les populations cibles d'agressions. Un grand nombre de défenseurs soutenus par PBI militent pour changer cette situation et luttent

contre l'impunité. Ils ont parfois été les premières victimes de la violence d'Etat – ou de celle commise avec la complicité de l'Etat – comme Devi Sunuwar au Népal. Plusieurs d'entre eux sont des avocats professionnels qui consacrent leur vie à défendre les droits des victimes de crimes d'Etat, comme Jorge Molano en Colombie.

#### JORGE MOLANO

Jorge Molano est un avocat colombien qui a, à son actif, plus de 20 ans d'expérience de défense de victimes dans des cas emblématiques impliquant des militaires de haut rang ou des hauts fonctionnaires. Parmi les affaires célèbres qu'il a prises en charge, il a plaidé, en 2010, au procès concernant le massacre, en 2005, de membres de la Communauté de Paix de San José de Apartadó (Urabá, nord-ouest de la Colombie). Trois jeunes enfants et Luis Eduardo Guerra, cofondateur de la Communauté et militant pacifiste internationalement reconnu avaient été parmi les

huit personnes brutalement massacrées ce jour là. Des témoins ont identifié les tueurs comme étant des membres de l'armée colombienne.

PBI a offert à Jorge un accompagnement protecteur international pendant la durée du procès en 2010 car les menaces et le harcèlement envers lui et ses proches se sont dramatiquement intensifiées pendant toute la période qui a conduit au procès et au cours de celui-ci. PBI a accompagné Jorge au tribunal à de nombreuses reprises et a multiplié les avertissements auprès des autorités colombiennes et internationales. PBI a fait en sorte que des représentants des missions

diplomatiques, y compris de la délégation de l'Union européenne, assistent aux deux principales audiences en février et en mars. En dépit de l'issue positive de ce premier procès, le massacre demeure largement impuni puisqu'un second procès a disculpé les dix personnes condamnées en première instance. Jorge a fait appel de cette décision d'acquiescement. PBI va continuer d'accompagner Jorge en 2011, à sa demande, afin qu'il puisse apporter un soutien juridique à ces victimes dans une affaire qui implique des personnalités proches du pouvoir en Colombie.



Jorge Molano .

# Des avocats en première ligne

**E**n Amérique du nord ou en Europe occidentale un avocat peut défendre un individu ou un collectif dans un procès qui met en cause de puissants intérêts ou les pouvoirs publics, sans qu'il se sente personnellement en danger. Ce n'est pas le cas en Colombie, au Guatemala, en Indonésie, au Mexique ou au Népal où les menaces et intimidations sont une réalité quotidienne pour les avocats défendant les droits humains. Au cours de ses activités professionnelles, une avocate colombienne a reçu un paquet contenant une poupée décorée de blessures et de bleus et couverte de peinture rouge. Cet envoi était accompagné de ce message glacial : « vous aimez votre famille ; prenez soin d'elle ». Ce n'est qu'un exemple de ce que les avocats des droits humains doivent affronter dans ces pays.

**Un tiers des défenseurs avec lesquels PBI a travaillé en 2010 étaient des avocats. Parmi les autres défenseurs accompagnés, beaucoup apportaient une aide juridictionnelle et du soutien aux victimes.**

Tout en assurant protection et soutien à des avocats travaillant dans ses pays d'intervention, PBI médiatise leurs activités grâce à ses diverses publications, en

organisant pour eux des missions en Europe et en Amérique et en créant des liens avec la communauté des juristes.

Ces dernières années, certains groupes nationaux de PBI ont innové en suscitant la collaboration des barreaux de leur propre pays avec ceux de leurs pairs qui travaillent dans des pays où, dans le cadre de leur activité professionnelle, ils subissent menaces, abus et parfois la mort.

Aux Etats-Unis et au Royaume-Uni le travail de PBI avec les avocats s'est concrétisé dans l'établissement de réseaux officiels de soutien : le Comité national des avocats pour les droits humains (National Lawyers Committee on Human Rights ou NLCHR) à Washington DC et l'Alliance pour les avocats en danger (Alliance for Lawyers at Risk) à Londres. Ont participé au lancement de cette association, à Londres, des juges, des avocats, des avoués, des professeurs d'université, des hauts fonctionnaires et l'Attorney General, le Très Honorable Dominic Grieve. En adhérant à ce réseau, ces juristes s'engagent à user de leur temps, de leur expertise et de leurs relations pour soutenir les avocats en danger accompagnés par PBI. C'est un exemple de la façon dont PBI peut mobiliser la communauté internationale pour défendre les défenseurs.

“ Nos familles vivent en permanence dans la crainte qu'un jour nous ne revenions pas à la maison. Elles sont moins inquiètes lorsque nous sommes accompagnés par PBI. ”



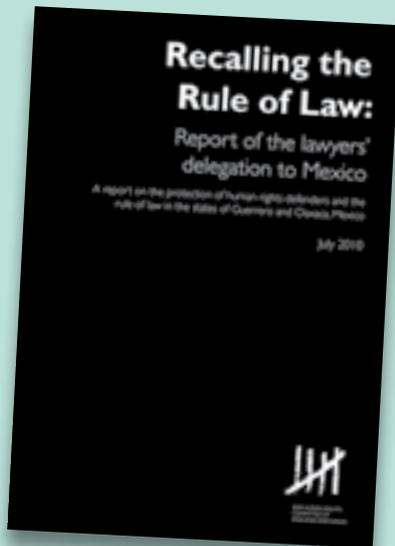
**Eduardo Carreño, du Collectif d'avocats José Alvear Restrepo, CCAJAR, Colombie**



**Sir Henry Brooke, Dr Alirio Uribe Muñoz (CCAJAR), et James Lupton (PBI) lors du lancement de l'Alliance pour les avocats en danger, Londres novembre 2010**

## ENCOURAGER LE RESPECT DE LA LOI AU MEXIQUE

En décembre 2009, PBI a organisé une mission au Mexique pour une délégation d'avocats venant du Royaume Uni, des États-Unis et du Canada. Le rapport qui a suivi cette visite, publié par le Comité des droits humains du Barreau d'Angleterre et du Pays de Galles (the Bar Human Rights Committee of England and Wales), a été communiqué au parlement du Royaume Uni. Ce rapport recommande au gouvernement fédéral du Mexique et aux responsables des états de Oaxaca et Guerrero des dispositions précises concernant le respect de la loi et l'accès à la justice. Santiago Aguirre, avocat au Centre de Tlachinollan pour les droits humains (Guerrero) a assisté au lancement de ce rapport au parlement. Il a évoqué les risques majeurs que ses collègues, lui-même et les victimes qu'ils représentent affrontent au jour le jour, et l'aide que pouvaient leur apporter PBI,



Barreau espagnol sont intervenus tout au long de l'année 2010 en envoyant des lettres aux autorités mexicaines et des rapports formels et moins formels à la Cour Inter-Américaine et au Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'indépendance de la justice, pour les alerter sur les failles du système judiciaire mexicain.

les avocats, et d'autres instances.

Le Barreau espagnol (Consejo General de la Abogacia Española, CGAE) a présenté à la Cour Inter-Américaine des Droits Humains un rapport d'expertise en faveur du Centre Tlachinollan des droits humains et de l'Organisation du peuple autochtone Me'phaa (OPIM). Le comité des droits de l'homme du Barreau d'Angleterre et du Pays de Galles et le

“ Le réseau est une ressource utile pour la communauté des juristes. ”

**Gabriela Knaul, rapporteur spécial des Nations Unies sur l'indépendance des juges et des avocats**

“ Pendant les nombreuses années où notre activité entraînait beaucoup de risques, nous avons choisi d'être protégés par les volontaires internationaux et désarmés de PBI parce que nous pensons que cela est plus efficace que la présence de gardes du corps armés. ”

**Rafael Barrios, du CCAJAR, lors du lancement du NLCHR à Washington DC en octobre 2010**



Santiago Aguirre avec Lord Brennan à la Chambre des Lords, Londres, juillet 2010

# Les femmes défenseuses des droits humains sous la menace

## FEMMES DÉFENSEUSES DES DROITS HUMAINS : DÉFINITION

PBI utilise la définition des femmes défenseuses des droits humains établie par la Coalition Internationale des femmes défenseuses des droits humains (WHRDIC), dont nous sommes devenus membres en 2010. Les femmes défenseuses des droits humains comprennent les défenseuses de sexe féminin ainsi que ceux qui défendent les droits des femmes, des lesbiennes, des homosexuels et des transsexuels (LGBT).

**P**our la première fois en décembre 2010, le rapport annuel de Margareta Sekaggya - Rapporteur spécial de l'ONU sur la question des défenseurs des droits de l'homme - portait essentiellement sur les femmes défenseuses des droits humains. Dans ce rapport il est reconnu que ces femmes sont davantage exposées que leurs homologues masculins à certaines formes de violences et de violations, incluant le viol, la violence sexuelle et le rejet de la part de leurs propres familles et communautés. L'existence même des femmes défenseuses des droits humains représente souvent un affront aux normes socio-culturelles, aux traditions, aux perceptions et aux stéréotypes liés à la féminité, à l'orientation sexuelle et au rôle ou au statut des femmes dans la société.

**Presque la moitié des défenseurs**

**des droits humains avec lesquels a travaillé PBI en 2010 étaient des femmes.** Les femmes indigènes et provenant de zones rurales étaient exposées à des risques particulièrement accrus.

En novembre, PBI a organisé une conférence internationale pour renforcer la visibilité et la légitimité des femmes défenseuses des droits humains, leur permettre de s'exprimer sur leur vécu et de solliciter l'appui des membres de la communauté internationale. Regroupant des femmes défenseuses de plusieurs pays, la conférence était l'occasion de partager des expériences et faire des recommandations auprès des représentants des parlements espagnol et européen. Les participantes ont insisté sur la nécessité d'écouter les femmes travaillant sur le terrain et ont rappelé l'importance du rôle de PBI qui agit comme une "passerelle" entre elles et la communauté internationale.



“ L'accompagnement de PBI a eu, pour nous, une importance fondamentale, particulièrement pour notre travail politique. Car il ne s'agit pas que d'accompagnement au sens propre, mais aussi de la possibilité de créer des alliances qui nous permettent d'affronter avec plus de poids les défis auxquels nous sommes confrontés ”

**Lorena Cabnal, AMISMAXAJ**

Lorena Cabnal est interviewée par TVE, la télévision nationale espagnole, lors d'une tournée organisée par PBI

## LES FEMMES INDIGÈNES AU GUATEMALA

En 2010, PBI a travaillé avec Lorena Cabnal et d'autres femmes de AMISMAXAJ, une association de femmes indigènes créée par des femmes Xinca dans les communautés montagnardes du Guatemala. AMISMAXAJ vise à promouvoir les droits des femmes, revitaliser l'identité ethnique Xinca et défendre la terre ancestrale des Xincas. Très proactive dans la défense des

ressources naturelles, l'organisation mène des campagnes de sensibilisation sur les activités des mines et d'extraction du pétrole, qu'elle suit de près.

PBI accompagne AMISMAXAJ depuis 2009. Lors d'une manifestation à Jalapa pour commémorer la Journée de la Résistance des Peuples Indigènes en octobre 2010, Lorena reçut des menaces de mort et d'autres membres de AMISMAXAJ furent victimes de tentatives d'intimidation, allongeant ainsi la

liste des incidents dont ils avaient déjà été victimes au cours de l'année. PBI a réagi en renforçant son accompagnement et en émettant une alerte d'urgence sur les menaces adressées à AMISMAXAJ et d'autres organisations. En novembre 2010 nous avons permis à Lorena Cabnal de voyager en Europe pour participer à une conférence de PBI et sensibiliser le public à la situation des femmes défenseuses.

#### VALENTINA ROSENDO CANTÚ

Jeune femme indigène Me'phaa, Valentina vivait dans un village isolé dans l'état pauvre du Guerrero dans le Sud du Mexique. En 2002, alors qu'elle avait dix-sept ans, des soldats se sont approchés d'elle pendant qu'elle lavait des vêtements, puis l'ont questionnée, battue et violée. Valentina a dénoncé le crime, mais le cas fut renvoyé aux tribunaux militaires et mis de côté. Ne trouvant pas de soutien auprès de sa communauté, elle fut obligée de partir afin de trouver du travail, s'occuper de sa fille et poursuivre son combat pour la justice. Au cours des huit années qui suivirent, Valentina s'est battue pour faire entendre son cas auprès du système de justice civil. Elle fut la victime de menaces et de harcèlement pendant toute cette période.

En raison des risques importants auxquels Valentina faisait face, la Commission Inter-Américaine des droits de l'homme (CIDH) s'est penchée sur son cas et a sommé les autorités de lui fournir une protection adéquate. En Août 2009, estimant qu'elle ne pourrait trouver justice au Mexique, le CIDH a référé son cas à la Cour Inter-Américaine des droits de l'homme. Reconnaisant les risques courus par Valentina, en 2010 la Cour ordonna aux autorités Mexicaines de la protéger.

PBI a accompagné Valentina et mené des actions de plaidoyer en son nom au cours de l'année 2010. Nous avons documenté les menaces systématiques, la surveillance et le harcèlement dont elle et d'autres membres de sa famille faisaient l'objet et, à la demande de ses représentants légaux, effectué une évaluation détaillée des risques encourus par Valentina. Cette évaluation a aidé les autorités mexicaines à mettre en place des mesures de protection adéquates afin de renforcer la sécurité de Valentina. Nous avons également accompagné Valentina lors de son audition à la Cour Inter-Américaine au Costa Rica en mai.

En août 2010, la Cour Inter-Américaine a décrété que le Mexique était responsable de graves violations de droits humains à l'encontre de Valentina. La Cour a ordonné, entre autres mesures, que des améliorations soient apportées aux procédures concernant les enquêtes sur les cas de viols et que ce soient des juridictions civiles,

et non militaires, qui traitent des abus commis par des soldats à l'encontre de civils. Il est difficile de savoir si cette mesure sera effective ou non. La recommandation de mettre un terme à la saisine des tribunaux militaires dans des cas impliquant des civils avait déjà été prescrite par la Cour en novembre 2009 lorsque le Mexique avait été tenu pour responsable de la disparition forcée de Rosendo Radilla Pacheco en 1974. Plus d'un an plus tard, les soutiens mexicains et internationaux de la famille Radilla exprimèrent leurs inquiétudes par rapport à la non-application de la sentence. Selon l'Association Internationale du Barreau, la non-application de ces décisions met non seulement en péril la garantie des droits fondamentaux au Mexique, mais risque également de porter atteinte au système Inter-Américain dans son ensemble et à sa capacité à protéger les droits humains.

Le cas de Valentina est symbolique des abus subis par les femmes indigènes aux mains de l'armée et de l'absence de justice locale, surtout lorsque les militaires sont impliqués dans les abus. PBI continuera de fournir un accompagnement protecteur à Valentina afin qu'elle poursuive son combat pour la justice. Nous continuerons également de plaider pour la mise en place de la décision émise par la Cour Inter-Américaine qui, si elle est actée, constituerait un précédent pour des milliers d'autres cas d'abus qui sont soumis à des juridictions militaires et restent impunis.

« Beaucoup de femmes ont subi les mêmes violences mais n'en ont jamais parlé. Elles ne disent rien parce qu'elles ont peur ... Moi, je parle pour que justice soit rendue, à moi et à toutes les femmes qui ont été violentées par l'armée »

Valentina Rosendo Cantú

Valentina Rosendo Cantú avec PBI à la Cour Inter-Américaine à San José au Costa Rica



# Nos volontaires et bénévoles

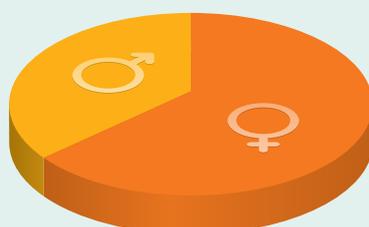
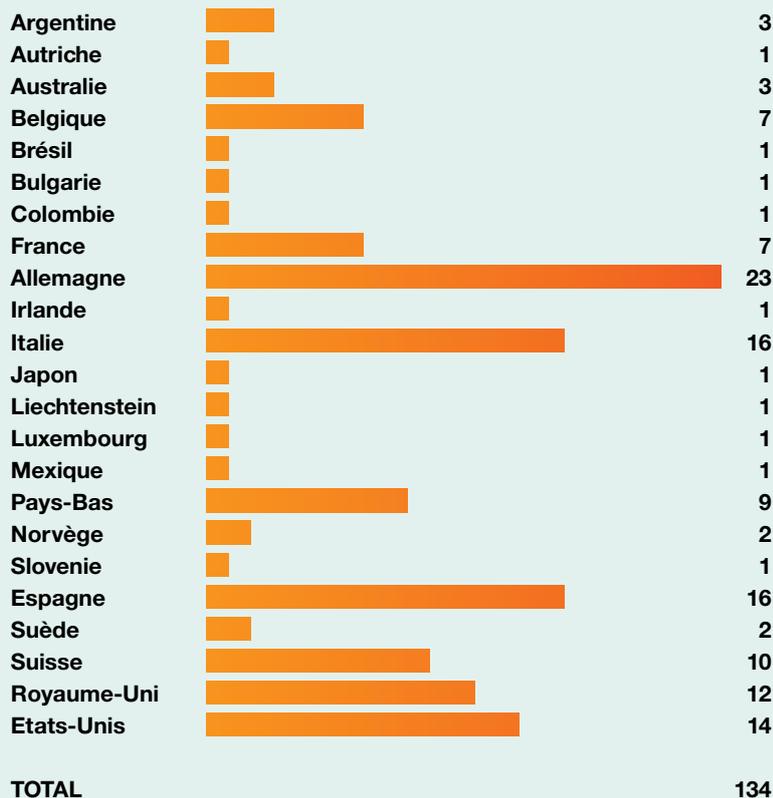
Notre travail en faveur des droits humains ne serait pas possible sans le soutien, le temps, l'énergie et la contribution financière de centaines d'individus et d'organisations.

**Merci pour votre engagement auprès de PBI.**

## NOS VOLONTAIRES INTERNATIONAUX

134 volontaires internationaux ont fourni une protection à 367 défenseurs des droits humains sur le terrain en 2010.

### NATIONALITÉ



A tout moment, il y a eu, en moyenne, 76 volontaires sur le terrain, en 2010

**Colombie** 38 volontaires

**Guatemala** 9 volontaires

**Indonésie** 7 volontaires

**Mexique** 12 volontaires

**Népal** 10 volontaires

PBI a aussi bénéficié du soutien de **plus de 200** bénévoles dans 16 groupes nationaux en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique Latine et en Australie.

“ Depuis que je suis devenu volontaire pour PBI il y a quelques mois, j'ai pu mettre des visages sur les noms de nombreux hommes et femmes défenseurs des droits humains; de militants qui se battent pour la justice, la liberté et le respect de la vie et de la planète; d'individus ordinaires qui ne restent pas silencieux face aux atrocités commises au quotidien, qui veulent vivre dans un monde plus humain et digne. PBI m'a donné l'opportunité d'être solidaire de ces personnes courageuses afin qu'elles puissent continuer à se battre contre l'injustice sans courir de risques, et c'est la plus belle chose que je puisse imaginer. ”

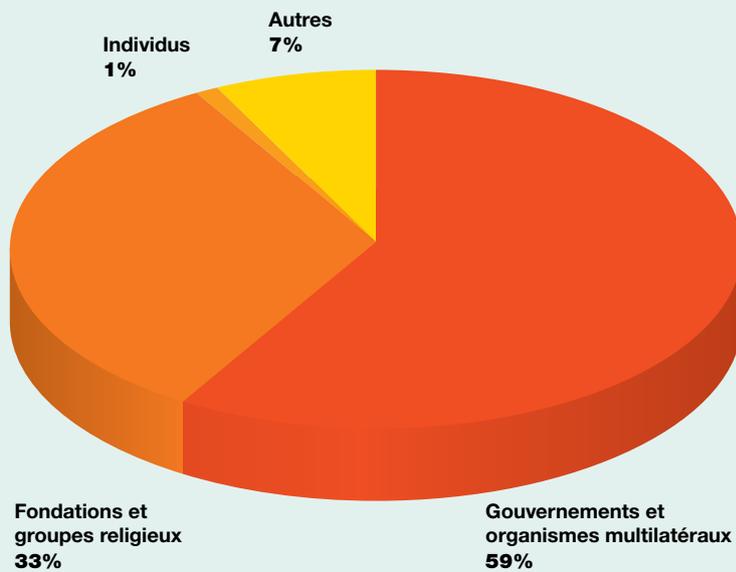
**Un volontaire international de PBI, 2010**

## QUI FINANCE PBI

Dans le cadre de notre travail de protection des défenseurs des droits humains, nous bénéficions du soutien d'individus, d'associations, de fondations, de mouvements religieux ainsi que d'institutions publiques et privées.

La majeure partie de nos recettes provient des groupes nationaux qui travaillent de près avec nos donateurs en Allemagne, en Australie, au Canada, en Espagne, aux États-Unis, en France, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suisse et dans d'autres pays.

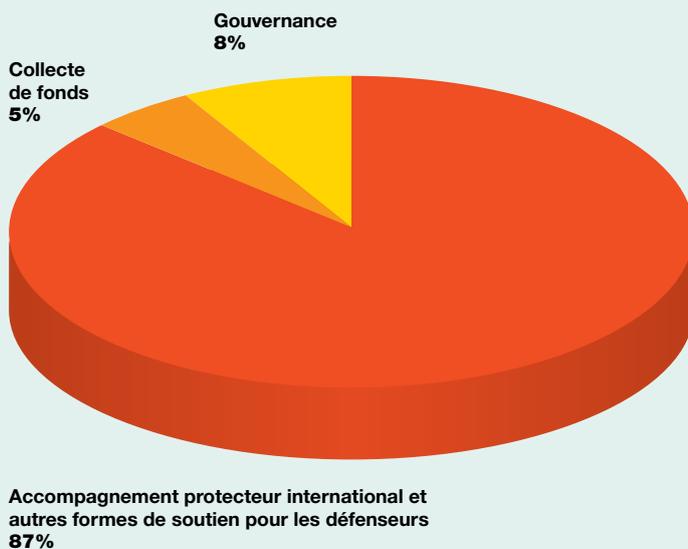
## RECETTES 2010



Valeur totale des produits en 2010: \$3 465 313

## COMMENT NOUS DÉPENSONS VOTRE ARGENT

Sur 1 dollar que vous donnez à PBI, 87 centimes sont consacrés à son travail en faveur des droits humains et les 13 centimes restants l'aident à collecter le dollar suivant.



Total des charges en 2010: \$ 3 976 229

\*Tous les chiffres sont en dollars américains et font l'objet d'un audit financier. Les comptes ci-dessus ne comprennent pas les comptes des groupes nationaux qui sont des entités légales distinctes soumises à leurs propres législations nationales.

Nous aimerions remercier les nombreuses personnes et organisations qui ont généreusement contribué à la poursuite de notre mission en 2010. Parmi eux : Agence Française de Développement, Agencia Catalana de Cooperación y Desarrollo, Ayuntamiento de Camargo, Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo (AECID), Ayuntamiento de Santander, Ayuntamiento de Palencia, Ayuntamiento de Pamplona, Ayuntamiento de Valladolid, Ayuntamiento de Vitoria-Gasteiz, Basilian Fathers, Broederlijk Delen, Christian Aid, Civil Peace Service (Germany), Diakonisches Werk, Diputación de Valladolid, European Instrument for Democracy and Human Rights, Fair Share Foundation, Fribourg Solidarity, Fund for Nonviolence, Gobierno de Cantabria, ICCO, Intermon-Oxfam, Kerkinactie, Mensen met een Missie, Ministère suisse des Affaires étrangères, Misereor, Non Violence XXI, Ontario Public Services Employees Union (OPSEU), Oxfam Solidarity, Primates World Relief, Protestant Church Wallisellen, Protestant Church St.Gallen-Tablat, Rights and Democracy, Swedish Diakonia, Switzerland Canton Vaud, The British Embassy in Nepal, The Foreign Ministry of Norway, the Law Society Charity (UK), The Overbrook Foundation, The Philamonic Trust, Trocaire, The Sigrid Rausing Trust, weltwaerts, zivik.



**Brigades de Paix Internationales**  
**Promotion de la non-violence et protection des**  
**droits humains depuis 1981**

**[www.peacebrigades.org](http://www.peacebrigades.org)**

**Bureau International**  
**56-68 Leonard Street**  
**Londres EC2A 4LT, RU**  
**Tel: +44 20 7065 0775**